



Burkina Faso

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

Comptes nationaux du secteur eau, hygiène et assainissement de 2013 à 2015

Etude réalisée dans le cadre de l'initiative TrackFin
avec l'appui de l'OMS, ONU-Eau GLAAS, et IRC



Organisation
mondiale de la Santé



Table des matières

Qu'est-ce que l'initiative TrackFin ?	2
Pourquoi conduire TrackFin au Burkina Faso ?	3
Organisation du processus et portée de la première phase	4
Principaux résultats de la première phase	5
Etat de disponibilité des données.	5
Quel est le montant total des dépenses du secteur WASH ?	6
Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents services WASH selon les types de dépenses ?	6
Qui paye pour les services WASH ?	8
A quoi sont destinées les dépenses ?	10
Comparaison des dépenses par rapport à l'engagement de Ngor pour l'assainissement.	11
Comparaison des dépenses 2013–2015 par rapport aux prévisions 2016–2020	11
Recommandations stratégiques et perspectives pour la seconde phase de TrackFin.	12



Qu'est-ce que l'initiative TrackFin ?

Un financement efficace du secteur WASH¹ (eau, assainissement et hygiène) est essentiel pour la fourniture et le fonctionnement durables des services. Les résultats issus de l'initiative ONU-Eau GLAAS² font apparaître d'importantes lacunes dans notre connaissance du financement du secteur. Les données financières disponibles sont souvent insuffisantes pour prendre des décisions éclairées en matière de planification et de budgétisation.

Pour aider à résoudre ce problème, l'OMS, dans le cadre du GLAAS et en lien avec ses partenaires, a lancé l'initiative TrackFin. L'objectif est de développer une méthodologie mondialement acceptée pour suivre le financement du secteur WASH au niveau national. Cette méthodologie permet aux pays d'assurer un suivi du financement du secteur sur la base de classifications types et d'établir un ensemble de comptes et d'indicateurs présentés dans un format comparable pour répondre à quatre questions fondamentales :

- Quel est le montant total des dépenses dans le secteur ?
- Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents services WASH et par types de dépenses ?
- Qui paye pour les services WASH ?
- Quelles sont les principales entités qui canalisent les financements du secteur WASH et quelle est leur part du total des dépenses ?

Cette approche a été appliquée avec succès en 2013/2014 au Brésil, au Ghana et au Maroc. Compte tenu de cette réussite et des enseignements qui en ont été tirés, l'initiative est aujourd'hui en train de s'étendre à une dizaine de pays (ex : Burkina Faso, Inde, Kenya, Kirghizistan, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tunisie). Le Burkina Faso est le 4ème pays à produire des comptes WASH dans le cadre de l'initiative TrackFin.

¹ Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement

² UN-Water Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking Water (GLAAS) – Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable.

Pourquoi conduire TrackFin au Burkina Faso?

Au Burkina Faso, l'initiative TrackFin contribue à l'atteinte de l'objectif spécifique n°5 de la politique nationale de l'eau : Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau à travers notamment le financement durable du secteur.

Cet objectif spécifique de la politique nationale de l'eau est pris en compte pour sa réalisation, dans le Programme Gouvernance du Secteur Eau et Assainissement au niveau de l'axe stratégique n°4 : Développer les conditions pour assurer un financement souverain et durable du secteur de l'eau par l'accroissement des financements internes innovants.

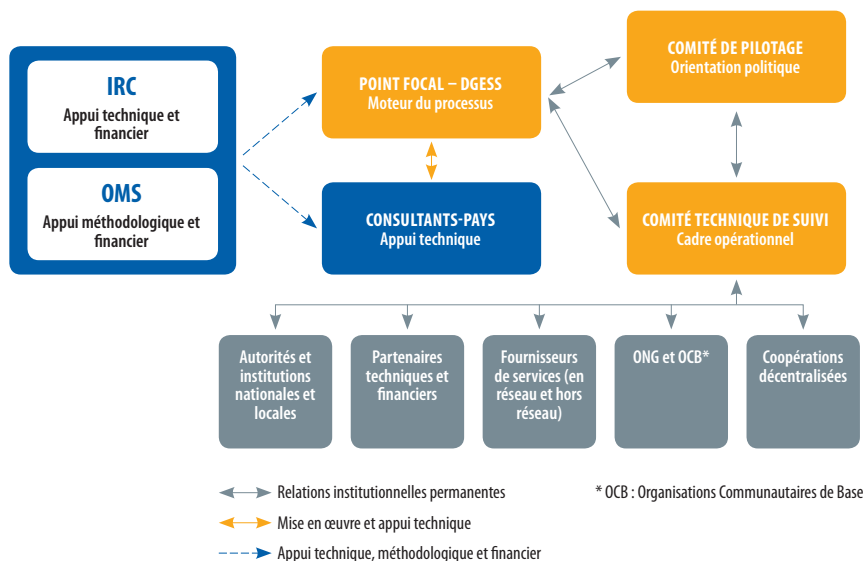
Ainsi, la finalité stratégique de TrackFin au Burkina Faso est d'assurer un financement efficace et durable du secteur. Pour ce faire, les comptes du secteur doivent permettre d'approfondir la connaissance de l'ensemble des flux financiers et d'identifier les défis liés au financement durable du secteur afin que les décideurs puissent engager les actions concrètes nécessaires.



Organisation du processus et portée de la première phase

L'initiative TrackFin est portée par la DGESS³ du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, structure point focal de la mise en œuvre de TrackFin, en coordination directe avec la DGEP⁴, la DGA⁵ et l'ONEA⁶. Pour appuyer le processus, deux comités ont été mis en place: Le Comité de pilotage, déterminant les orientations politiques et stratégiques, et le Comité technique de suivi, cadre opérationnel qui contribue à la collecte et l'analyse des données. L'équipe travaille également avec les institutions disposant de données financières. Enfin l'OMS et IRC ont apporté au cours de cette 1ère phase un soutien technique et financier et les deux organisations se sont engagées à poursuivre ces appuis lors de la seconde phase (Fig. 1).

Figure 1 : Schéma organisationnel de TrackFin



Le secteur étant vaste, il a été décidé, pour cette première phase, de limiter le périmètre de l'étude et de se focaliser sur les sous-secteurs de l'eau potable, de l'assainissement, de l'hygiène ainsi que du développement institutionnel, et de couvrir les années comptables de 2013 à 2015.

³ Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles

⁴ Direction Générale de l'Eau Potable

⁵ Direction Générale de l'Assainissement

⁶ Office National de l'Eau et de l'Assainissement

Les autres aspects du secteur, tels que la gestion intégrée des ressources en eau, et le WASH dans les centres de santé et les écoles seront traités dans les phases ultérieures du processus TrackFin qui s'inscrit dans la durée et se veut progressif et itératif.

Principaux résultats de la première phase

Etat de disponibilité des données

Les résultats présentés dans ce document ont été obtenus en suivant la méthodologie TrackFin et en s'appuyant sur différentes sources de données.

La disponibilité des données est très variable selon les acteurs et les types de financements (Tableau 1) et a parfois nécessité de combiner plusieurs sources ou de conduire des estimations. Plusieurs options sont d'ores et déjà envisagées pour améliorer la collecte lors des prochaines phases.

Tableau 1 : Disponibilité des données

Sources de financements	Commentaires
Tarifs payés pour les services fournis	Disponibles : Les données sur les tarifs ont en général pu être obtenues auprès des prestataires de services, à l'exception de ceux qui opèrent en dehors du secteur formel ou à un niveau hautement décentralisé.
Dépenses d'auto-approvisionnement des ménages	Estimées : A partir des enquêtes de l'INSD auprès des ménages basées sur les dépenses des ménages. Cependant, du fait du manque de désagrégation des données, il a été décidé de regrouper les tarifs et les dépenses d'auto-approvisionnement des ménages.
Transferts publics nationaux (gouvernement central)	Disponibles : Les informations relatives aux dépenses réelles ont pu être obtenues par le canal du CID ⁷ .
Transferts publics nationaux (administrations/ autorités locales)	Estimées : Le montant des transferts publics effectués par les organismes décentralisés est souvent difficile à obtenir et il doit être estimé sur la base des transferts budgétaires du gouvernement central.
Transferts publics internationaux (subventions de donateurs publics ou multilatéraux)	Partiellement disponibles : Les données relatives aux transferts publics internationaux ont été obtenues auprès du gouvernement central mais certains financements directs ne sont pas enregistrés (études/ recherche/ assistance) et les données ne sont pas toujours suffisamment ventilées (eau/ assainissement, urbain/rural).
Financements remboursables (prêts)	Disponibles : Les données relatives aux transferts publics internationaux sont disponibles auprès du gouvernement central mais les données ne sont pas toujours suffisamment ventilées (eau/assainissement, urbain/rural).
Contributions volontaires (ONG)	Données partiellement disponibles auprès des Directions Régionales mais disponibilité très variable d'une ONG à l'autre.

⁷ Circuit informatisé de la dépense

Quel est le montant total des dépenses du secteur WASH ?

L'analyse des données disponibles (Tableau 2) montre un total de dépenses allant de 151 milliards de francs CFA⁸ en 2013 à 161 milliards de francs CFA en 2015. Les dépenses annuelles par habitant sont passées de 5 708 francs CFA en 2013 à 5 737 francs CFA en 2015. A titre de comparaison, ces dépenses annuelles par habitant étaient de 24 435 francs CFA (équivalent) au Ghana en 2014, de 35 224 francs CFA en 2011 au Maroc et de 69 938 francs CFA au Brésil en 2012.

L'importance de cette progression est cependant à modérer. En effet, les taux d'accroissement observés sont de 4,83 % entre 2013 et 2014 et de 1,82 % entre 2014 et 2015.

Il ressort également que la part des dépenses WASH par rapport au PIB est bien inférieure au secteur de la santé.

Tableau 2 : Estimations globales des dépenses totales du secteur

	2013	2014	2015
Dépenses totales du secteur WASH (en million de francs CFA) <i>(en millions de dollars américains)</i>	151 002,18 306,65	158 288,16 320,15	161 170,38 272,50
Dépenses totales du secteur WASH par habitant (en franc CFA) <i>(en millions de dollars américains)</i>	5 708 11,55	5 849 11,83	5 737 9,70
Dépenses totales du secteur WASH en % du PIB	1,68 %	1,71 %	1,61 %
Dépenses totales du secteur Santé en % du PIB	Non disponible	5,91 %	4,96 %

Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents services WASH selon les types de dépenses ?

Les comptes WASH permettent d'estimer la répartition des dépenses par sous-secteur, par type de milieu et par zone géographique.

La figure 2 montre que le sous-secteur de l'eau potable bénéficie de la plus grande part du financement du secteur (58,14 %). La part du sous-secteur diminue en moyenne de 1,63% sur la période malgré une augmentation de 18,8% en milieu urbain en 2015, mais une baisse de 36,5% en milieu rural.

Les dépenses d'hygiène, qui correspondent essentiellement aux dépenses des ménages pour les produits d'hygiène, représentent 34,3 % des dépenses totales du secteur avec une croissance en volume de 5,7 % sur la période.

⁸ 1 US\$ = 554 franc CFA (novembre 2018)

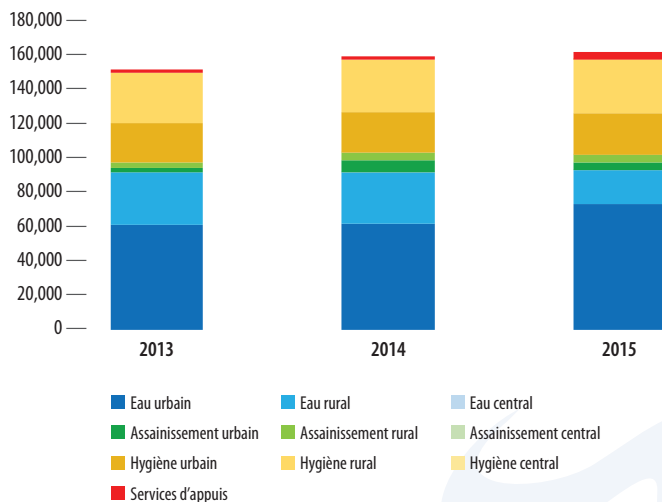
On note la faiblesse des dépenses effectuées au titre des « services d'assainissement » qui se situent à 5,47 % des dépenses totales WASH malgré une croissance de près de 42 % sur la période.

Les dépenses liées à « l'appui institutionnel » sont de l'ordre de 1,88 % des dépenses totales du secteur.

Ce constat semble corroborer l'accent mis sur les infrastructures d'eau potable dans le cadre du PN-AEPA⁹ dont la programmation prévoyait 67,5 % du montant total aux infrastructures d'eau potable et 4,5 % au Cadre unifié d'intervention.

Les dépenses WASH dans leur globalité sont majoritairement destinées au milieu urbain (59,6 %) avec tout de même une part importante au milieu rural (39 %). Les 1,42 % résiduels relèvent du niveau central. Une diminution de la part relative du milieu rural a également été observée, passant de 41,7 % en 2013 à 35 % en 2015 (taux moyen annuel de diminution de 5,12 %) au profit du milieu urbain et du niveau central dont les parts relatives ont augmenté en moyenne de 8,86 % et de 21,8 % par an.

Figure 2 : Dépenses du secteur WASH par sous-secteur et par milieu



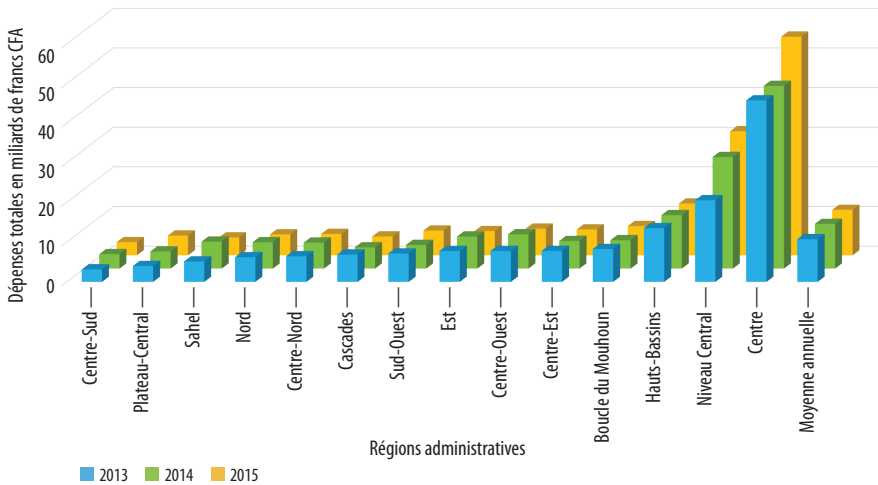
Plus de 80 % des dépenses sont exécutées au niveau déconcentré c'est-à-dire par les directions régionales (en moyenne 82,3 % sur la période contre 17 % pour le niveau central).

⁹ PN-AEPA : Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable

Les dépenses du niveau central sont celles effectuées par les structures ayant des missions transversales (DRH¹⁰, DCPM¹¹ etc.) mais aussi celles, plus techniques, qui exécutent des dépenses et dont la désagrégation au niveau central et au niveau déconcentré n'a pas été possible dans le cadre de cette étude.

Si la part globale relative aux régions est prépondérante dans les dépenses WASH, le niveau des dépenses varie considérablement d'une région à l'autre (Fig. 3). On note ainsi que pour chacune des années de la période, la région du Centre (49 %), suivie des Hauts-Bassins (13,4 %), ont la part des dépenses la plus importante au-dessus de la moyenne de l'ensemble des régions (11,2 %). De même, il ressort que certaines régions comme le Centre-Sud, le Plateau Central et le Sahel enregistrent le plus faible niveau de dépenses WASH.

Figure 3 : Dépenses du secteur WASH par sous-secteur et par milieu



Qui paye pour les services WASH ?

Les comptes WASH ventilent les flux financiers par unité de financement (les entités qui canalisent les financements vers le secteur) et types de financement (Fig. 4). Les usagers assurent 69,8 % du financement du secteur avec une contribution moyenne annuelle de 109,5 milliards de francs CFA. Avec cette contribution, les usagers financent 100 % des dépenses d'exploitation et d'entretien pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement et contribuent à 7 % des investissements du secteur.

¹⁰ Direction des Ressources Humaines

¹¹ Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle

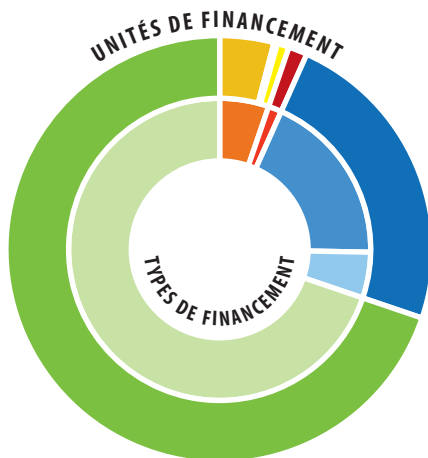
Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux quant à eux assurent 23,5 % du financement du secteur, essentiellement sous forme de subventions (transferts publics internationaux 18,6 %) puisque les prêts ne représentent que 4,9 % des financements du secteur.

Les dépenses publiques du secteur (transferts publics nationaux) représentent 5,3 % du total des dépenses du secteur, provenant essentiellement des autorités nationales (4,1 %), avec cependant des contributions des autorités régionales (0,3 %) et autorités locales (0,9 %). Ces dépenses publiques dans le secteur représentent en moyenne 2,4 % du budget annuel de l'Etat.

Les ONG et OCB, quant à elles, ne représentent que 1,4 % du financement du secteur.

Figure 4 : Répartition des financements par unités de financement et par types de financement (moyenne 2013 à 2015)

Unités de financement	Types de financement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Autorités nationales (4,1 %) ■ Autorités régionales (0,3 %) ■ Autorités locales (0,9 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Transferts publics nationaux (5.3 %)
<ul style="list-style-type: none"> ■ ONG et OCB (1,4 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contributions volontaires (1.4 %)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux (23,5 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Transferts publics internationaux (18.6 %) ■ Financements remboursables (4.9 %)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Usagers (69,8 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tarifs payés par usagers et auto-alimentation (69,8 %)



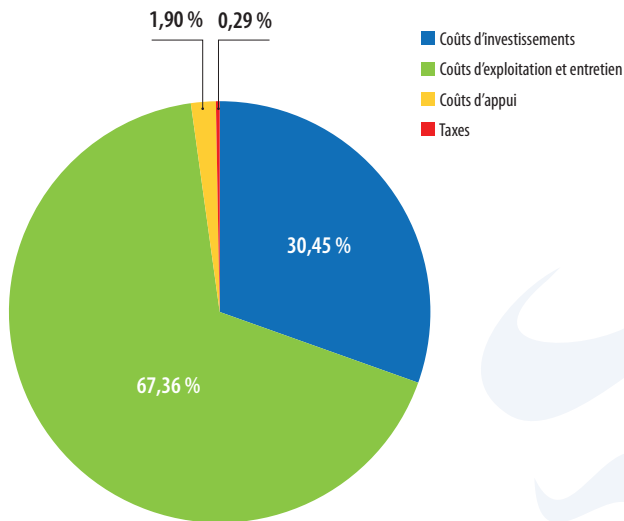
A quoi sont destinées les dépenses ?

En analysant les dépenses totales WASH réalisées sur la période 2013-2015 selon leurs principales natures, il ressort que les coûts d'exploitation et d'entretien sont les plus prépondérants (67,4 %). Suivent ensuite de loin les coûts d'investissements (30,5 %). Les autres coûts constitués des coûts d'appui ou mesures d'accompagnement (1,9 %) et des taxes (0,29 %) restent négligeables (Fig.5).

A l'analyse de l'évolution, on observe :

- une diminution progressive des dépenses d'investissements aussi bien en volume qu'en valeur relative (de 31 % en 2013 à 28 % en 2015) avec une baisse annuelle moyenne de 0,27 % ;
- une augmentation progressive des coûts d'exploitation et d'entretien en valeur absolue et en valeur relative avec une croissance moyenne annuelle de 3,9 % ;
- une augmentation des coûts d'appui ou mesures d'accompagnement en volume et en part relative, passant de 1,49 % en 2013 à 2,92 % en 2015. Cependant ces dépenses d'appui demeurent assez faibles comparées aux dépenses totales ;
- une augmentation en volume (de 823 972 613 francs CFA à 918 367 247 francs CFA) et une stagnation en valeur relative des taxes autour de 0,56 %.

Figure 5 : Répartition des dépenses par type de coûts



Comparaison des dépenses par rapport à l'engagement de Ngor pour l'assainissement

A travers la déclaration de Ngor remplaçant celle d'eThekwini, l'Etat burkinabè s'est engagé à « *Etablir et faire le suivi des lignes budgétaires dédiées à l'hygiène et l'assainissement qui augmentent annuellement afin d'atteindre l'objectif minimum de 0,5 % du PIB d'ici 2020* ».

L'analyse de la mise en œuvre de cet engagement laisse percevoir que des lignes budgétaires dédiées ont été établies et que la part des dépenses totales WASH au sein du budget de l'Etat a augmenté sur la période. Cependant, les dépenses totales pour l'hygiène et l'assainissement sont encore en deçà de 0,5 % du PIB (Tableau 3) puisqu'elles n'atteignaient au mieux que 0,19 % en 2014.

Tableau 3 : Respect engagement de Ngor (milliards francs CFA)

Indicateurs	2013	2014	2015
Dépenses totales d'assainissement	5,24	11,46	9,01
PIB courant	5 896,20	6 131,10	6 593,90
Budget de l'Etat	1 904,08	1 833,48	1 804,11
Dépenses totales en % PIB	0,09 %	0,19 %	0,14 %
Dépenses totales % budget Etat	0,28 %	0,63 %	0,50 %

Comparaison des dépenses 2013-2015 par rapport aux prévisions 2016-2020

Les prévisions budgétaires du PNAEPA⁸ pour la période de 2013 à 2015 estimaient les besoins de financement à presque 190 milliards de francs CFA. Les dépenses totales d'investissement et d'appui pour la même période s'élèvent à un peu plus de 152 milliards soit 80 % des prévisions, ce qui représente une performance assez satisfaisante. **La moyenne annuelle des dépenses d'investissement et d'appui de 2013 à 2015 est d'un peu plus que 50 milliards de francs CFA.**

La programmation 2016-2030, qui vise à atteindre les Objectifs de Développement Durables (ODD), prévoit pour la période de 2016 à 2020 pour l'eau potable et l'assainissement un besoin de financement de 680 milliards de francs CFA, soit une **moyenne annuelle de 136 milliards de francs CFA couvrant essentiellement les dépenses d'investissement et d'appui. Ainsi, l'Etat devrait faire face pour le premier quinquennat de mise en œuvre des ODD à une augmentation annuelle moyenne de 268 % par rapport aux financements de la période de 2013 à 2015. Cette**

augmentation fulgurante caractérise les importants changements stratégiques induits par les ODD, mais illustre également l’immense défi que représentera le financement du secteur au cours des années à venir.

Tableau 4 : Comparaison entre les dépenses moyennes de 2013 à 2015 et la programmation 2015–2020 (en milliards de francs CFA)

Sous-secteur	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne annuelle 2016–2020	Moyenne annuelle 2013–2015	Ecart
Eau potable	33,24	67,41	78,31	114,65	124,82	83,69	40,99	196,85 %
Assainissement	15,79	29,79	62,28	73,16	72,75	50,76	6,75	752 %
Gouvernance	3,43	1,14	1,26	1,16	0,91	1,58	2,95	53,55 %
Total	52,47	98,35	141,86	188,98	198,49	136,04	50,69	268,37 %

Recommandations stratégiques et perspectives pour la seconde phase de TrackFin

Pour faire face à un besoin de financement des ODD qui représente plus du double de l’apport annuel au cours des dernières années des OMD, un plaidoyer fort devrait être immédiatement engagé par le Ministère de l’Eau et de l’Assainissement en faveur de l’accroissement des allocations budgétaires au profit du secteur. Cet accroissement nécessitera d’abord l’augmentation des fonds propres de l’Etat alloués au secteur car il est important que le caractère stratégique et prioritaire du secteur, affirmé dans l’agenda politique, puisse se traduire dans les allocations budgétaires de l’action publique. L’Etat doit aussi renforcer son dispositif de mobilisation des financements extérieurs en diversifiant ses partenariats et en sollicitant des apports plus importants des partenaires techniques et financiers déjà engagés.

Un plaidoyer spécifique devrait être fait dans le sens d’un accroissement des financements au sous-secteur de l’assainissement. L’étude a en effet montré que les dépenses qui y sont effectuées sont très faibles et sont éloignées des engagements pris par le Gouvernement par rapport à la déclaration de N’gor. A défaut d’atteindre la proportion de 0,5 % du PIB, un effort pourrait être fait pour accroître la part du financement de l’assainissement dans le budget de l’Etat.

Compte-tenu des liens étroits entre le WASH et la santé, les besoins d’investissements et d’appuis plus conséquents dans le secteur méritent l’attention et le soutien fort du Ministère de la Santé. En effet, les investissements WASH constituent des contributions

directes à la prévention des maladies d'origine hydrique. Le plaidoyer auprès des instances décisionnelles des allocations budgétaires publiques (Ministère des finances et l'Assemblée nationale) devrait donc bénéficier d'un appui fort du Ministère de la Santé et des partenaires clés comme l'OMS et l'UNICEF.

Il est très important pour le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement d'investir de façon conséquente pour la gestion professionnelle et efficace de l'exploitation, de l'entretien et de la maintenance des services en milieu rural et semi-urbain afin de favoriser une contribution optimale des usagers au recouvrement des coûts. Cette étude a confirmé la capacité des usagers à assurer la plus grande partie du financement du secteur, en dépit de l'absence de données sur les recettes collectées par les exploitants à travers l'application du tarif de l'eau potable en milieu rural et semi-urbain.

Une étude devrait être conduite pour une meilleure connaissance de la contribution du secteur au financement de l'économie en termes de taxes/impôts et pour une meilleure connaissance des recettes collectées à travers l'application du tarif de l'eau potable en milieu rural et semi-urbain. Par exemple, en considérant les progrès importants en matière de tarification et de paiement de l'eau en milieu rural et semi-urbain, les usagers contribuent à priori à plus de 70 % des dépenses totales du secteur. Ces données pourraient soutenir le plaidoyer ci-dessus énoncé. La prochaine phase de TrackFin pourrait ouvrir ce chantier.



